



**Actualité d'ASISA:** Vous avez vu ? Il est beau, il est bleu, il est nouveau... c'est **notre logo** !

**Nouvelles d'Antoine:** Notre cher trésorier, victime d'un accident de trajet début janvier, est de retour chez lui. OUF... Il demande à ses collègues cyclistes et piétons de surtout, **SURTOUT, bien se protéger et se rendre visibles des autres** !



## Agenda:

**Entretien annuel:** Voilà un beau marronnier ! Si celui-ci peut être perçu comme une perte de temps pour les managers, côté salariés, ça peut représenter une véritable source de stress... Si vous voulez vous y préparer au mieux, n'hésitez pas à écrire à [contact@asisa.fr](mailto:contact@asisa.fr), nous avons une pro du sujet dans l'équipe !



**NAR:** La Direction propose 290€ bruts d'augmentation pérenne sur nos salaires... 15€ nets par mois... Bon, sachant que les salariés du CM11-CIC ont obtenu 1% d'augmentation tout rond tout pile, on ne pourrait pas, vu nos résultats obtenir plus ?

**Travaux du hall:** On a reçu l'info le vendredi 5 janvier (pendant les vacances) à 15h24 pour un démarrage dès le lundi suivant...



Bon passons. Et puisqu'il était trop complexe de prévoir un accès à l'arrière du bâtiment pour les salariés, **à vos baskets et capuches** pendant 5 mois ! Enfin, comme le dit l'équipe projet Hall « *le nombre de pas que nous effectuerons tous en plus permettra d'entretenir notre forme !* ». Dont acte

**Le chiffre: 1,2%** Voilà l'indice INSEE du coût de l'augmentation des prix à la consommation sur l'année 2017.



Publication rédigée sous la responsabilité des membres du bureau d'ASISA pour les salariés d'Arkéa  
Ne pas jeter sur la voie publique  
[www.asisa.fr](http://www.asisa.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/ASISASyndicat>

Twitter: [@ASISA\\_syndicat](https://twitter.com/ASISA_syndicat)

## Actualité des instances du Siège

### CCE – Comité Central d'Entreprise

**Démission de la secrétaire-adjointe:** Évidemment, le GRAND sujet d'actualité est le dossier Conf. pour lequel un nouveau CCE extraordinaire est prévu le vendredi 2 février. Pour autant ne passons pas sous silence la démission de la secrétaire-adjointe ex CFDT! Nous la comprenons car nous savons à quel point il est difficile de résister aux assauts des inféodés de CNCM & CM11-CIC...



### CPC – Commission Permanente des CHSCT

**Modification Règlement Intérieur:** La CPC a émis un avis défavorable à la modification de notre RI sur la loi n° 2016-1691 du 9/12/2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « Sapin 2 » qui introduit un programme de prévention destiné à réduire les risques de corruption dans les entreprises. Avis motivé par les manques de précisions, d'exemples et de cas concrets apportés par la direction au RI.



### IDP-HSCT – Délégués du Personnel + CHSCT

**Révocation de la secrétaire-adjointe:** Raison invoquée ? "ON ne peut plus compter sur ELLE"... Par « Elle » entendez Marie-Laure Quétier. Sachez quand même que depuis que nous (Gildas, Marie-Laure et Véronique, membres de l'instance) sommes ASISA, nous ne recevons plus de sollicitation d'aucune sorte sous prétexte (attention, c'est savoureux) que nous ne serions pas légitimes à représenter les salariés... ON y revient plus bas.



**Déclaration:** Lors de cette même réunion, la secrétaire a affirmé –sans rire– que, sur le dossier Conf, "les nombreuses et incessantes sollicitations des salariés par des interlocuteurs illégitimes<sup>(2)</sup> (Lettres ouvertes, mail, Facebook, Twitter, manifestations diverses...) déstabilisent fortement un grand nombre de salariés" ... Notre conseil : si vous êtes fragilisés par les réseaux sociaux alors faites une pause, ne les consultez pas ! Vous pouvez même vous en désinscrire !



2- "interlocuteurs illégitimes" : Selon certains (pas nous, hein !), les seuls légitimes à s'exprimer sont la Direction, les Instances (CE & CHSCT) et les Organisations Syndicales Représentatives (pas nous, quoi !). Tous les autres (dont les salariés, pourtant concernés au premier chef !) seraient donc illégitimes à s'exprimer ? ASISA maintient que nous sommes tous fondés à donner notre point de vue ! D'ailleurs nous ne nous privons pas d'exprimer le nôtre ! Non mais allô quoi !

### CET – Comité Établissement Siège-PEI

**Distributions au Siège:** Jeudi 8 février prochain, les chèques-vacances seront distribués aux collègues, qui en ont fait la commande !, de 10h à 15h dans le hall de la médiathèque. Le jeudi suivant, le 15 février donc, ça sera au tour de la billetterie loisirs, au même endroit, entre 11h45 et 13h45.



### Actualité sur le dossier fédéral

**Décision Cour d'appel de Paris:** La cour a confirmé l'annulation des résolutions de l'AG de 2015 modifiant l'association en société coopérative mais uniquement pour une question de formalisme. Le CM11-CIC a une lecture bien simpliste de cet arrêt, car s'il lui permet de refaire une AG extraordinaire, cela ne suffira pas pour autant à devenir un établissement de crédit.

